

## 20231030 Rue89 Lyon

<https://www.rue89lyon.fr/2023/10/30/plus-grand-squat-lyon-expulse-treve-hivernale/>

# Le plus grand squat de Lyon expulsé : « J'ai peur que mes enfants soient à la rue l'hiver »

*Lundi 30 octobre, le squat « Pyramide », à Lyon 7e, a été expulsé par la préfecture du Rhône deux jours avant la trêve hivernale. Il abritait près de 250 personnes depuis plusieurs années, selon les collectifs. Des solutions temporaires de relogement ont été proposées à certain·es habitant·es. Une expulsion qui intervient alors que le...*

[Édition abonnés](#), [Reportage](#)

Réservé aux abonnés

**Marie Allenou**

Publié le 30 octobre 2023.



Photo : MA/Rue89Lyon

Un défilé de valises, baluchons, sacs cabas et même une brouette. Avant l'aube, à 6 heures du matin ce lundi 30 octobre, les habitants du squat Pyramide (Lyon 7e) ont commencé à sortir toutes leurs affaires du lieu dans lequel ils ont habité pendant plusieurs mois, ou années. Une partie d'entre eux n'ont même pas attendu l'entrée dans les lieux des CRS et d'un huissier, vers 7h30. Obligés d'aller au travail, parfois effrayés par le dispositif déployé ou pour certains sans-papiers, ils sont préférés partir avant. Quitte à ne pas être recensés et à ne pas bénéficier d'un relogement.

À la fenêtre, un homme harangue les policiers, alignés de part et d'autre de l'entrée : « On n'est pas des criminels, pas des fichés S et on nous met dehors ! ». En contrebas, plusieurs habitants acquiescent. Certains sont juchés sur des trottinettes ou des vélos, avec parfois des sacs de livraison type Uber ou Delivroo sur le dos. Un autre brandit une carte blanche. « C'est mon badge de travail, à cette heure-ci je devrais y être ! », proteste-t-il.

Selon les collectifs, près de 250 personnes vivent ici depuis avril 2021. On y trouve des familles, des hommes seuls, des mineurs isolés, avec des situations administratives diverses et beaucoup de personnes exilé·es. L'expulsion du squat était possible depuis le 12 juillet. Elle a

seulement été exécutée lundi 30 octobre, aux portes de la saison froide, à deux jours de la trêve hivernale. Si celle-ci ne concerne pas, en théorie, les squats, en pratique, ces derniers étaient souvent protégés pendant cette période.

## **La préfecture justifie l'expulsion du squat par des problèmes de salubrité et de délinquance**

*Lire aussi sur Rue89Lyon*

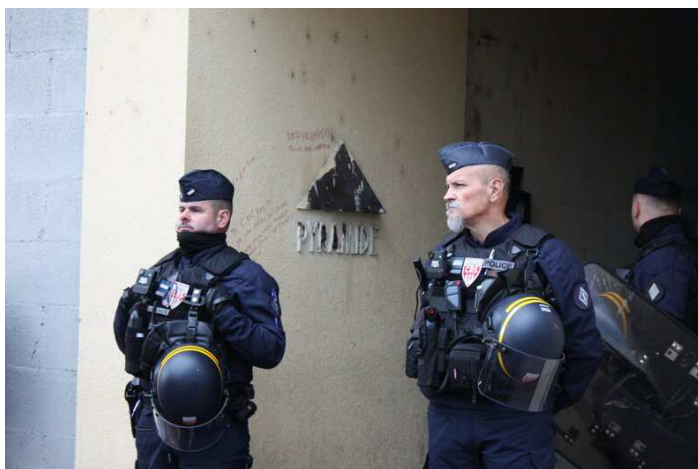
[D'un squat à l'autre à Lyon : « Si j'étais resté seul, je serais devenu fou »](#)

Difficile de savoir la réalité de la vie dans ce squat, tant les profils des habitant·es diffèrent. Nombre d'entre eux semblent en tout cas avoir noué de forts liens de voisinage. Dès leur sortie, chargés de leur affaires, les uns et les autres se saluent et s'enquêtent du devenir de chacun·e. Si l'expulsion s'est globalement déroulée dans le calme, un incident a perturbé la matinée : un jeune homme est tombé dans les escaliers. Selon plusieurs témoins, celui-ci aurait été poussé par des policiers. Il est reparti avec les pompiers, entouré de ses voisins, jusqu'à son départ.

## **Un relogement temporaire à Lyon et ailleurs pour certain·es habitant·es du squat**

De l'autre côté du bâtiment, Fatma, son mari et leurs trois enfants attendent. Ils vivaient au squat depuis plus d'un an. « Tous mes enfants sont nés ici », raconte-t-elle. Le dernier, âgé de seulement un mois, se repose dans une poussette recouverte d'un plaid. À la main, elle tient la notification du relogement de sa famille : une semaine dans un hôtel du 7<sup>e</sup> arrondissement. « Si je mets mes pieds dans l'hôtel, je n'en sors pas. Qu'ils me tuent là-dedans. J'ai peur que mes enfants soient à la rue l'hiver », proteste-t-elle.

Elle décrit la situation de sa fille, qui a obtenu l'asile pour 10 ans, et de son compagnon, qui a un titre de séjour et un contrat en CDI. « Mon mari travaille, on paie des impôts, pourquoi on ne peut pas avoir de logement ? », s'indigne à nouveau la jeune femme. À deux pas, une autre famille attend, le même papier à la main. Ils sont arrivés depuis mi-septembre au squat et sont demandeurs d'asile. Le couple tient un bébé d'un an dans les bras.



Le squat Pyramide, expulsé le 30 octobre, était ouvert à Lyon depuis avril 2021. Photo : MA/Rue89Lyon

La préfecture assure que les personnes recensées dans le squat ce matin-là bénéficieront toutes de huit jours d'hébergement en chambre d'hôtel. Finalement, un chiffre supérieur aux trois jours en gymnase qu'avait promis le ministre du Logement, Olivier Klein, le week-end précédent. En fin de matinée, la préfecture estimait à une centaine le nombre de personnes présentes. Mais ce décompte ne comprend pas celles et ceux parti-es avant l'arrivée de l'huissier.

« Cette prise en charge permettra de faire un point sur la situation administrative de toutes les personnes et de pouvoir les orienter vers des dispositifs adaptés », soutient Vanina Nicoli, la préfète déléguée à l'égalité des chances.

L'affirmation n'est cependant pas exacte. Comme souvent lors d'expulsions, les hommes seuls n'ont pas reçu de proposition de relogement, d'après nos constatations. Au final, la préfecture annonce avoir orienté 74 personnes vers des hôtels et deux personnes en centre pour demandeurs d'asile. Deux mineurs ont aussi été pris en charge par la Métropole de Lyon.

## **Des désaccords entre la préfecture et la Ville de Lyon qui dépassent le squat Pyramide**

« On avait fait un signalement pour des suspicions de faits graves mais ce n'est pas pour cela qu'on souhaitait que les personnes soient expulsées sans solution. On demande qu'elles aient des propositions pérennes », regrette Sylvie Tomic (EELV), adjointe à l'hospitalité à la Ville de Lyon. Elle n'était d'ailleurs pas la seule élue présente ce matin-là. Marie-Charlotte Garin, députée EELV de la circonscription, Aurélie Gries, élue LFI de l'arrondissement, et Boris Miachon-Debard, élu PCF de l'arrondissement étaient également présent-es.

L'occasion pour ces élus de gauche de montrer leur désaccord avec la politique gouvernementale, appliquée par la préfecture. Depuis plusieurs mois, les expulsions de squats et de campements s'enchaînent à Lyon, et parallèlement, les tentes se multiplient dans les rues de la ville. Dans ce contexte, les rapports entre la municipalité (dirigée par une majorité écologiste et de gauche) et préfecture se sont largement rafraîchis. Dans une [tribune](#) du 10 octobre, la collectivité annonçait attaquer l'État en justice pour carence dans l'hébergement d'urgence.

### ***Lire aussi sur Rue89Lyon***

[\*Depuis un mois, des expulsions de squats à la chaîne à Lyon\*](#)

[\*L'ECG, symbole de la lutte contre la gentrification de la Guillotière, au bord de l'expulsion  
Campement de la place de Milan à Lyon : « ce n'est pas une expulsion, c'est un nettoyage »\*](#)

Dimanche 29 octobre, elle se fendait aussi d'un communiqué pour dénoncer une « évacuation (...) inacceptable » du squat Pyramide. Elle annonçait avoir fait plusieurs demandes à la préfecture, pour un travail partenarial, « restées sans réponse ». Du côté de la préfecture, on assure qu'aucune proposition de lieu, pouvant être utilisé comme site d'hébergement d'urgence, n'a récemment été fait par la mairie. La préfecture, jusque-là plutôt sur la réserve sur ce sujet, s'en est même pris publiquement et directement à la Ville, par communiqué interposé. « C'est avec responsabilité que la Préfète du Rhône, Fabienne Buccio, a pris la décision de procéder à cette évacuation malgré les positions contradictoires exprimées par la Mairie de Lyon », ont écrit les services de l'État.

« On a proposé des adresses que la préfète peut réquisitionner », avance Sylvie Tomic, rejoignant une revendication des collectifs lyonnais contre le mal-logement. Avec [18 000 logements vacants](#) dans la métropole de Lyon, la préfecture a plus que l'embarras du choix. Mais encore faudrait-il que l'État le veuille, ou débloque plus de moyens pour l'hébergement d'urgence. Un dossier actuellement en discussion à l'Assemblée nationale, dans le cadre du projet de loi finances.